

Dimanche 28 septembre 2014 : Paroisse Notre-Dame de Pontmain.

Homélie pour la messe d'installation du Père Jeanpie Bonkosi et l'accueil du Père Patrick Morvan.

Lectures du 26<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire (A).

## ***Des prêtres, pourquoi faire ?***

En ce dimanche vos paroisses St Leu/St Gilles et Notre-Dame de Pontmain accueillent les Pères Jean-Pie Bonkosi et Patrick Morvan. Le Père Jeanpie succède au Père Marc Leveillé comme curé-modérateur de vos paroisses. Le Père Patrick a le statut de « prêtre aîné ». Un prêtre aîné, c'est un prêtre qui a plus de 75 ans mais attention, un prêtre aîné n'est pas un prêtre en retraite au sens où il n'aurait plus aucune activité pastorale. Le Père Patrick continuera donc d'exercer son ministère au milieu de vous en célébrant les sacrements, en annonçant la Parole et en priant pour vous et vos communautés. Je pense que le Père Patrick aura également à cœur de vous parler de l'Algérie et plus particulièrement du monastère de Tibérihne où il vient de passer un an. Par ailleurs, sachez que j'ai également demandé au Père Patrick d'accompagner ceux et celles que l'on appelle les « artisans de la fête », notamment les artistes du cirque !

Le Père Jeanpie n'a pas 75 ans ! Il est même encore un tout jeune prêtre puisqu'il a été ordonné en 2008, il y a six ans de cela ! C'est donc un jeune curé-modérateur qui vous est envoyé afin que vos communautés se rassemblent au nom du Christ et que vous ne cessiez d'accueillir la vie que le Christ vous offre en abondance dans sa Parole et ses sacrements. Avec le Père Jeanpie, dont vous découvrirez vite le dynamisme joyeux, vous vous déplacerez également de temps en temps au sud de l'Algérie pour découvrir ce grand pays d'où il est originaire, la République Démocratique du Congo !

Deux prêtres, avec des âges différents et des responsabilités différentes, mais pourquoi faire ? Je voudrais vous dire clairement que je ne vous envoie pas d'abord un curé organisateur, qui serait chargé de « recruter » les baptisés, afin que toutes les activités traditionnelles de la paroisse soient honorées. Je ne vous envoie pas non plus un curé coordinateur qui devrait être présent à toutes les réunions. Inévitablement, il ne ferait alors qu'arriver en retard aux unes tout en quittant prématurément les autres ! Si nous réduisons le rôle du curé à la fonction d'organisation ou de coordination, nous aurions là, pour reprendre les mots de Benoît XVI, des « bureaucrates sacrés ». Pour que le prêtre demeure un pasteur et ne devienne pas un « bureaucrate sacré » j'aimerais vous partager quelques points d'attention.

Premier point d'attention. Il est essentiel que le prêtre et tout particulièrement le curé connaisse le peuple qui lui est confié, qu'il ait un contact humain qui lui permette, pour reprendre la belle expression du Pape François, de connaître « l'odeur des brebis » qui lui sont confiées (La joie de l'Évangile § 24).

Frères et sœurs n'encouragez pas vos prêtres à devenir des courants d'air.

- Aidez-les à choisir les lieux où ils doivent passer du temps pour manifester l'amour de Dieu et offrir une parole qui soit source de salut.
- Aidez les à choisir les lieux où il est urgent de soutenir les baptisés qui, peut-être, s'épuisent ou se découragent devant l'immensité de la tâche à accomplir !
- Aidez les à rencontrer les brebis blessées et perdues : ceux et celles qui souffrent dans leur corps ou dans leur âme !
- Aidez les, pour reprendre les mots du prophète Ezéchiel, à rencontrer ceux et celles qui oublieraient que Dieu ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive !

Deuxième point d'attention : l'une des missions du prêtre, on l'ignore souvent, est de prier pour ceux et celles qui lui sont confiés. C'est là l'un des fondements de la vie spirituelle du prêtre diocésain. Le temps réservé pour la prière n'est pas un temps soustrait à la responsabilité pastorale, mais c'est réellement un « travail » pastoral pour les prêtres que de prier pour les autres et parfois à la place de ceux qui ne savent pas prier ou ne trouvent pas le temps de prier. La prière du prêtre n'est pas étrangère à la mission qu'il reçoit. Bien au contraire, elle le guide à la rencontre de son peuple.

Troisième point d'attention : nous le trouvons dans la deuxième lecture de ce jour, la lettre de St Paul aux Philippiens. Le prêtre et tout particulièrement le curé, doit travailler à l'unité entre tous ! Pour que cette communion devienne réalité, l'apôtre Paul nous indique le chemin :

- Se reconforter et s'encourager les uns les autres. Et non pas se critiquer les uns les autres...
- Estimer les autres supérieurs à soi. Il ne s'agit pas de se dévaloriser. Il s'agit de regarder ce que Dieu accomplit à travers les autres car, à chacun, par son Esprit, Dieu donne la capacité d'aimer !
- Enfin, à deux reprises, Paul dit que, tous, nous sommes « dans le Christ ». Voilà la source de notre unité : tous, nous appartenons au Christ, nous sommes membres de son corps. Et cela, bien sûr, nous le manifestons à chaque eucharistie que préside le prêtre, ministre de la communion.

Le quatrième point d'attention nous le trouvons dans l'évangile de ce dimanche. Ensemble, baptisés, dans la diversité des ministères, des charismes et des états de

vie nous sommes appelés par Dieu pour faire sa volonté en travaillant à sa Vigne ! C'est un appel à la mission ! Un appel à vivre la charité et un appel à partager le trésor de notre foi ! Dans la diversité des ministères, des charismes et des états de vie, nous sommes coresponsables pour vivre la charité et l'annonce de l'Évangile. Entendons-nous bien, la coresponsabilité missionnaire ne consiste pas à enlever une tâche ou une responsabilité au curé pour la confier à des laïcs. La coresponsabilité, c'est mettre en œuvre, de la façon la plus appropriée possible, les charismes et les ministères afin que la charité soit manifestée et que l'Évangile soit annoncé à tous les hommes.

Le curé est là pour rappeler l'importance et l'urgence de la mission aussi souvent que nécessaire. Pour cela il n'est pas seul, il peut notamment compter sur l'aide de l'Équipe pastorale de secteur et des Équipes d'animation paroissiales

Voilà donc les points d'attention que je vous propose :

- N'oubliez pas qu'un curé doit connaître son peuple.
- N'oubliez pas que la prière fait partie de la mission des prêtres
- N'oubliez pas que le curé est au service de la communion et de la mission afin d'inscrire celles-ci au cœur de vos communautés.

Ensemble, ici à Bagnolet, soyez l'Église de Jésus-Christ ! Une Église heureuse de vivre et de transmettre la joie de la foi ! Amen !

+ Pascal DELANNOY  
Evêque de Saint-Denis en France